

<b>Dénomination des rues et révision de la numérotation des maisons à Gros-Fays, Cornimont et Six-Planes</b> <b>(a) Commune :</b> Bièvre <b>(b) Nom du village ou de l'entité :</b> Gros-Fays, Cornimont et Six-Planes <b>(c) Descriptif :</b> Dénomination des rues et révision de la numérotation des maisons à Gros-Fays, Cornimont et Six-Planes	Fiche n° I-1.02
	Priorité : Lot 1
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée ( / /20 ) <input type="checkbox"/>

## DENOMINATION DES RUES ET REVISION DE LA NUMEROTATION DES MAISONS A GROS-FAYS, CORNIMONT ET SIX-PLANES

### 1. Description du projet

Le projet vise à nommer les rues et revoir la numérotation des maisons dans les villages de Gros-Fays, Cornimont et Six-Planes.

Les rues pourraient être nommées en fonction de leur proximité avec un lieu-dit, un élément marquant (comme une allée de tilleuls ou la présence d'un lavoir), ou encore en fonction des personnages historiques qui ont été présents dans le village.

### 2. Justification du projet

Les noms des rues existaient à une certaine époque mais ont fini par être abandonnés. Ces noms pourraient être remis en place ou modifiés, en prenant en compte l'histoire du village ainsi que son patrimoine.

Lors du groupe de travail sur l'urbanisme, les participants ont insisté sur le problème de numérotation des maisons et le manque de noms aux différentes rues des villages de Gros-Fays, Cornimont et Six-planes.

En effet, le manque de noms de rue et de cohérence au niveau de la numérotation n'aide pas les services de secours à trouver les adresses auxquelles ils doivent se rendre.

### 3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

<b>Objectif général 6</b>	<b>Préserver l'identité rurale des villages</b>
<b>Objectif spécifique 6.1</b>	En développant un habitat cohérent et raisonné sur le territoire


#### Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Plan stratégique transversal (2019-2024) :** Garantir la qualité de vie à tous nos habitants, à chaque moment de leur vie et garantir un lieu de vie agréable.

#### 4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

<b>SOCIAL</b>	Améliorer l'accessibilité des services à domicile, livraisons, secours, ...
<b>ENVIRONNEMENT</b>	Améliorer le cadre de vie des habitants
<b>ÉCONOMIE</b>	Faciliter la localisation des entreprises

#### Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

	<p><b>Objectif 11 – Villes et communautés durables :</b></p> <p><b>Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables</b> – Assurer l'accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l'urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l'impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l'air et la gestion des déchets) et favoriser l'établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.</p>
---	--

#### 5. Localisation et statut

- **Localisation :** Rues des villages de Gros-Fays, Cornimont et Six-Planes

#### 6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet :** Commune de Bièvre
- **Partenaires :** CLDR, habitants des villages, Commission de Toponymie, B-Post.

#### 7. Programme de réalisation

##### Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a défini le projet comme prioritaire étant donné l'importance pour les services de secours de pouvoir trouver facilement et rapidement l'endroit où ils doivent se rendre.

##### État du dossier

Sans objet

##### Programme des travaux et/ou aménagements

- Récolte des données toponymiques et historiques
- Consultation des habitants
- Approbation en CLDR et au conseil communal
- Constitution du dossier pour avis à la commission de Toponymie

##### Planification

Sans objet

**Démarches administratives à réaliser**

Mise en place de noms de rue ou d'une numérotation cohérente ; en lien avec B-Post, la commission de toponymie et le registre national.

Informers les habitants de leur nouvelle adresse et mise en ordre de leur ID.

**Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé**

Informers les GPS, les secours.

Apposer des plaques avec les noms des rues.

**8. Estimation globale du coût**

Le projet nécessite essentiellement des moyens humains, estimés à 0,5 ETP pendant 2 mois.

Des plaques pour identifier les rues devront également être placées et nécessiteront un budget de l'ordre de 5.000 € HTVA.

Projet rémunérateur : Non

**9. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)****Indicateur de réalisation :**

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Dénomination des rues	100%	Commune de Bièvre
Nouvelle numérotation des maisons	100%	Commune de Bièvre

**Indicateurs de résultat :**

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Modification des cartes d'identité des habitants de ces villages	100%	Commune de Bièvre

**10. Annexes**

Sans objet.